

# Étude prévision- nelle

## Les + OBJECTIFS

- Quelle que soit la situation initiale, face à un projet de nature à changer l'orientation ou le système de l'exploitation, une étude prévisionnelle est nécessaire pour aider le chef d'entreprise à prendre les bonnes décisions.
- Cette étude doit permettre d'anticiper les résultats économiques et financiers afin de réajuster au besoin les objectifs, de façon à connaître la viabilité du projet.

## Pour QUI ?

- Tous les porteurs de projet, agriculteurs et viticulteurs d'Alsace.

# Service et prestation

## Nos solutions d'accompagnement



### NOTRE SERVICE :

Avant le démarrage de l'étude prévisionnelle, il est nécessaire d'établir un diagnostic de la situation de départ, qui comprend : la connaissance des moyens de production, l'analyse des résultats de gestion technico-économique ou comptables. L'écoute du projet permettra ensuite de détecter les hypothèses à retenir ainsi que leurs atouts et contraintes.

L'étude prévisionnelle comprend :

- la présentation de l'exploitation et la description du projet,
- l'impact technico-économique et financier du projet présenté au travers des comptes de résultat, bilans et flux de trésorerie prévisionnels sur 5 ans,
- les critères techniques retenus dans la prévision.

Cette étude peut nécessiter des expertises techniques préalables identifiées par le conseiller en accord avec l'exploitant. La synthèse, qui intégrera ces expertises, sera commentée par le conseiller afin de mettre en évidence les points forts et les points à améliorer pour la réussite du projet de l'exploitation.

La prestation est réalisée au bureau à Schiltigheim, ADAR, Sainte-Croix-en-Plaine ou Altkirch, ou chez l'exploitant.

Selon le projet 1 à 2 entretiens d'une ½ journée sont nécessaires. À l'issue du rendez-vous, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseils vous sera remis dans le mois qui suit l'entretien.



### BÉNÉFICIE CLIENT :

- Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Les conseillers sont spécialisés dans le domaine de la gestion technico-économiques, ils mettent à votre disposition leurs références basées sur les données de l'observatoire économique : viticulture, grandes cultures, élevage, montagne...

Ils sollicitent, si besoin, l'ensemble des expertises techniques présentes à la Chambre d'agriculture. Ils identifieront et prescriront les diagnostics spécialisés préalables, ou formations complémentaires, nécessaires à la



### NOS ENGAGEMENTS :

Pour une mission remplie correctement, l'exploitant s'engage à mettre à la disposition du conseiller tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude prévisionnelle, dont :

- les documents comptables tels que compte de résultats détaillé, bilan, grand livre, tableau d'amortissement et tableau de remboursement des emprunts,
- le descriptif des moyens de production : main-d'oeuvre, assolement, droits à produire DPU, quotas, primes, inventaire du cheptel,
- les données technico-économiques, financières et administratives en lien avec le projet : devis, permis de construire...

Afin de faciliter les transferts de données comptables, l'exploitant autorise le conseiller référent à récupérer les éléments cités ci-dessus directement chez son comptable, sur support papier ou informatique.



## Infos pratiques

### Contact

Estelle Boehler  
03 88 19 16 95  
estelle.boehler@salsce.chambagri.fr

### Partenaires

Les Centres de comptabilité agricole

### Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet : [www.salsce.chambre-agriculture.fr](http://www.salsce.chambre-agriculture.fr)

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.*

